



Nogent_{sur}marne

Le Maire

Arrêté n°2020/46
Délégation de fonction
et de signature aux
Adjoints au Maire et
aux Conseillers
Municipaux

Le Maire de Nogent sur Marne,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2122-18, L. 2122-22 et L. 2122-23,

Vu l'installation du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020,

Vu la délibération n°20/62 du 3 juillet 2020 par laquelle le Conseil municipal a élu Jacques JP MARTIN en qualité de Maire de Nogent-sur-Marne,

Vu la délibération n°20/63 du 3 juillet 2020 portant création des postes d'adjoints au Maire et d'adjoints de quartier,

Vu la délibération n°20/64 du 3 juillet 2020 portant désignation des adjoints,

Vu la délibération n°20/66 du 3 juillet 2020 portant désignation des conseillers territoriaux amenés à siéger au sein du Conseil de Territoire ParisEstMarne&Bois,

Vu la délibération n°20/65 du 3 juillet 2020 portant délégation du Conseil municipal au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le Maire est seul chargé de l'administration, mais qu'il peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints ou conseillers municipaux,

Considérant que, pour faciliter le fonctionnement de l'administration communale, il convient de déléguer des fonctions et signatures à certains membres du Conseil municipal,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Le présent arrêté abroge l'arrêté n°2020-25 du 16 juillet 2020.

Article 2 : Il est donné délégation de fonction et de signature, pour tous courriers, actes réglementaires, actes individuels ou contractuels et pièces administratives aux membres du Conseil municipal dans les conditions ci-dessous.

Article 3 : Les délégations de fonction et de signature sont accordées dans les domaines suivants :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Hôtel de Ville
Place Roland Nungesser
94130 Nogent-sur-Marne
Tél. : 01 43 24 62 52
Fax : 01 48 71 27 67
ville-nogentsurmarne.fr

Certifie que le présent document a bien été
revêtu du cachet « Reçu à la Préfecture du
Val de Marne » le 22 octobre 2020

Nogent-sur-Marne, le 22/10/20

Pour le Maire,
L'Adjointe déléguée



Valérie BIGAGLI-MONTAURIOL

1^{er} Adjoint — M. Jean-Paul DAVID chargé de l'aménagement urbain, de l'habitat, du foncier municipal et du PLU

- Grands projets
- Centre d'affaires Nogent Baltard, Les Halles de Nogent, ...
- Droit des sols (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, permis de végétaliser)
- De l'instruction des déclarations d'intention d'aliéné (DIA)
- Plan local d'urbanisme patrimonial en relation avec l'EPT
- Notes de renseignements d'urbanisme
- Coordination des dossiers liés au commerce et préemption. Demande de pose d'enseigne, d'aménagement des commerces et des établissements recevant du public, délivrance des autorisations, d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite,
- Suivi des recours gracieux et des contentieux en matière d'urbanisme
- Procédures d'infraction
- Logement aidé (suivi contrat de mixité sociale et du PLH)
- Suivi des opérations d'aménagement en tant que représentant de la ville, PDG de la SALEM, et en tant que délégué de la Ville à la SPL
- Suppléant du Maire dans les associations d'élus :
 - Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF)
 - Association des Maires de France (AMF)
 - Association des Maires du Val-de-Marne (AM94)
 - Forum Métropolitain
- Représentant titulaire de la Commune au sein de la commission locale des charges transférées (CLECT du Territoire Paris Est Marne&Bois)
- Relation avec les associations culturelles en binôme en lien avec le 13^{ème} Adjoint

Conseiller Territorial

2^{ème} Adjointe — Mme Déborah MÜNZER chargée de l'attractivité et du rayonnement dans les domaines suivants : culture, industrie culturelle, créative, spectacle vivant, tourisme, loisirs, événementiel. Vice-Présidente de la régie personnalisée Scène Watteau – Pavillon Baltard.

- Mise en œuvre et planification de la politique culturelle et événementielle

- Renforcer les liens entre l'économie, l'entrepreneuriat, l'artisanat d'art, le patrimoine et les actions à caractère culturel
- Economie sociale et solidaire (diverses filières)
- Renforcer avec les autres adjoints les liens entre la culture, la qualité de vie et la cohésion sociale
- Suivi des espaces dédiés totalement ou partiellement à la culture ou à l'événementiel de la Ville, pilotés par la Direction des affaires culturelles : Conservatoire, Bibliothèque, Scène Watteau, Pavillon Baltard, Les Coignard, Archives, Musée (en liaison avec l'EPT)
- Rechercher et suivre les actions à caractère pluri-culturel. Utiliser le dispositif d'appels à projets pour les actions transversales.
- Créer et développer une artothèque
- Favoriser les enseignements et pratiques artistiques pour tous et créer des interconnexions entre tous les acteurs
- Appropriation du patrimoine par les habitants (art dans la rue, festival, expositions thématiques)
- Développer les actions qui sont destinées à promouvoir l'artisanat et les métiers d'art
- Création de plusieurs cafés culturels littéraires
- Être à l'origine des états généraux : art, culture, loisirs dès la première année du mandat

Conseillère Territoriale

3^{ème} Adjoint — M. Sébastien EYCHENNE chargé de l'écologie et de l'esthétique urbaine. Environnement et cadre de vie (transition écologique, mobilités). Qualité et propreté de l'ensemble des espaces publics.

- En accompagnement du Maire, communication avec les Citoyens pour l'évolution de l'espace public : info voirie, numéros verts, site internet, ...
- Transition énergétique, espace info énergie, réduction des gaz à effet de serre (objectif -5% durant le mandat), bilan carbone, relation avec l'ADEME
- Risques naturels et technologiques, le plan des risques d'inondations écocitoyenneté, nuisances sonores et pollution, hygiène, comité de suivi de la 2^{ème} phase de dépollution du site rue Hoche
- Biodiversité, nature et cadre de vie : veille écologique et biodiversité, relation avec les associations et organismes partenaires, ainsi qu'avec les élus et services concernés
- L'arbre dans la Ville : développer la cellule de suivi et de lutte contre les îlots de chaleur, protection des arbres remarquables à fort développement,

- Mobilités, circulation douce, zones de rencontres : création d'une liaison entre les quartiers (le vélo dans la Ville, les véhicules propres, la zone de faible émission (ZFE), ...). Vélib, Autolib, RATP, SNCF. Développer aux abords des gares des consignes pour deux roues et un stationnement incitatif pour les véhicules y compris les motos.
- Charte de l'Animal dans la Ville (réédition pour l'année 2021)
- Les parcs et jardins : espaces verts, espaces jeux pour enfants
- Mobilier urbain et esthétique urbaine (en lien avec le 10^{ème} adjoint)
- Relation avec les concessionnaires de service public en matière de gestion des réseaux
- Occupation du domaine public, voiries et réseaux divers (VRD), éclairage public, bâtiments municipaux,
- Transition énergétique, station hydrogène, énergies renouvelables pour les bâtiments publics
- En lien avec l'établissement public territorial :
 - La propreté des espaces publics : déchets ménagers et urbains, encombrants, collecte Eco-point
 - Les marchés d'alimentation, Marché Galliéni et Marché Leclerc : propreté et sécurisation sanitaires
- Représentation : Association des Villes marraines et parrainage du BRS Antarès, Correspondant Défense, SAIEM, Régie du Centre nautique
- Pour le compte du territoire : SEDIF, SMITDVUM
- Coordination des actions avec les 6^{ème} et 10^{ème} adjoints et le Conseiller délégué aux Mobilités

4^{ème} Adjointe — Mme Véronique DELANNET chargée de l'enfance, l'éducation, les sports scolaires et la jeunesse

- En coordination avec les Conseillers délégués
 - Enfance : Annie FERREIRA
 - Sports : Rafika OUZENDJA
 - Jeunesse : Joëlle VIDAL
- Les défis de la mandature :
 - Développer l'utilisation du portail famille
 - Pour la Petite enfance création d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents – séances de parentalité
 - Une offre plus spécifique aux 16-25 ans
 - Ouverture un soir par semaine jusqu'à 21H00 du Pôle Jeunesse
 - Développer la communication sur les projets et activités du Pôle Jeunesse.
 - Elargir l'offre du Pôle jeunesse

- Création d'une structure porteuse pour le développement des services à la population,
- EPS : le sport à l'école
- Améliorer les passerelles avec les services culturels et sportifs notamment en recourant à l'appel à projet,
- Ouvrir aux 16-18 ans les activités du CNIS pendant les vacances scolaires,
- Développer les chantiers jeunes (16-25 ans) et le recours au Service Civique
- Petite enfance :
 - Diversification des modes d'accueil
 - Optimisation de l'accueil et du taux de fréquentation des équipements
 - Etude et création de la Maison de l'Enfance sur le pôle Galliéni on y intégrant le relais d'Assistantes Maternelles
 - Relations à développer avec les assistantes maternelles
 - Favoriser le développement d'un service de garde partagée à domicile
- Vie scolaire et périscolaire :
 - Organismes parascolaires
 - Relations avec les familles et les associations de parents d'élèves
 - Activités clubs de loisirs et périscolaires
 - Handicap à l'école en lien avec le Conseiller chargé du handicap et de la Conseillère en charge de la santé
- Développer les actions de prévention
- Initier et suivre les délégations de service public

5^{ème} Adjoint — M. Philippe PEREIRA chargé de l'accompagnement des projets stratégiques, du développement de la Ville durable, de la Convention Citoyenne et du développement des polarités à vocation commerciales avec la deuxième Adjointe

- Plan d'aménagement de développement durable (PADD en lien avec l'EPT) en lien avec le 1^{er} Adjoint
- Mise en œuvre du Permis de verdir à introduire dans la révision du PLU avant le passage au PLUi
- Confier à un AMO une étude destinée en amont de la révision du PLU à la mise en œuvre sous forme de recommandations, de la transition écologique (énergies renouvelables, terrasses végétalisées, perméabilisation des sols, ...)
- Elaboration d'un plan stratégique 2020-2030 avec notamment le 1^{er} et le 3^{ème} adjoint, pour prise en compte dans les permis de construire de l'ensemble des aménagements relevant du climat

- Développement des polarités à vocation commerciales de proximité
- Collaboration aux projets stratégiques notamment Cœur de Nogent et abords des deux gares RER
- Suivi des études en cours avec l'ADEME, la Région, la RATP pour une expérience de liaison (navette autonome) entre le Château de Vincennes, la place LECLERC, le Centre-Ville et la gare du RER E. Poursuite de l'étude en partenariat avec l'EPT et la Ville de Joinville pour créer une liaison autonome entre Polangis et la gare du RER A.
- Créer et animer une Convention Citoyenne (le Conseil des Nogentais et de leurs conseils de quartiers sur des Appels à projets).

Conseiller Territorial

6^{ème} Adjointe — Mme Juliette LE RUYER chargée de la valorisation de la Marne, du Port de plaisance, des labels France Station Nautique, Terre de Jeux, commune touristique

- Valorisation de la Vallée de la Marne en partenariat avec les villes de l'EPT, le Département et la Région.
- Suivi et amélioration du service des passeurs-de-rives au départ du Port de Nogent – suivi des travaux de la passerelle piétonne
- Collaboration avec l'association « la Seine en partage et ses affluents » et notamment l'animation des opérations « Berges saines »
- Développement avec l'EPT de la biodiversité, de l'écologie, de l'économie du site en lien avec les hôtels, les activités économiques, sportives et de loisirs
- Maintenir et améliorer la qualité des accès pour tous aux berges
- Participation au plan de protection contre les risques d'inondation (PPRI)
- Maintenir un contact avec les responsables des barrages réservoirs, avec le représentant de la Station nautique.

Représentante de la Ville au barrage réservoir.

- Suivi et accompagnement de l'exécution de la délégation du Port et des relations avec VNF
- Régie personnalisée du Centre nautique
- Développement des relations avec les associations et clubs liés à la Marne
- Suivi de l'évolution de la préparation des JO 2024 avec la création d'un centre de préparation aux jeux et de la mise en œuvre du Label Terre de Jeux tout en restant mobilisés sur l'objectif d'une baignade possible en Marne avant les Jeux

7^{ème} adjoint — M. Christophe IPPOLITO chargé de la Ville connectée, de la transition numérique, de la réforme et de l'optimisation des services municipaux

- « Numérique responsable » dans la Ville
- Aide à l'innovation, Territoire intelligent
- Schéma directeur 2020-2030 (type Qualiville) sur le développement des usages numériques
- Recherche d'un AMO « Accompagnement à la transition numérique »
- Pilotage des datas et d'une banque de données au service des élus et de l'administration
- Événement municipal – associations et citoyens : Nogent numérique
- Mise en place d'un outil collaboratif pour la communication à terme entre les services
- Le Numérique dans toutes les écoles
- Développement des usages du numérique en liaison avec les autres élus pour application dans leur secteur : Pass Citoyen, GRC, Co-working, télétravail, espace affaires-entreprises avec l'EPT
- Création d'une commission extra-municipale le « FABLAB de Nogent » (Pôle d'Excellence et d'Innovation communal)
- Divers :
 - Participation à la coopération décentralisée
 - Délégué de la Ville : INFOCOM, SIPPEREC (suppléant), SIGEIF (titulaire), les Interconnectés, mission ECOTER, AMIF, AMF (commissions thématiques)

8^{ème} Adjointe — Mme Valérie BIGAGLI-MONTAURIOL chargée des Affaires générales, Ressources humaines, Secrétariat général, Accompagnement au changement

Ressources humaines :

- Parcours professionnel des agents
- Bilan des entretiens annuels en lien avec les Chefs de service
- Organismes paritaires
- Accompagnement de l'équipe municipale pour le passage en mode projets et pour améliorer la transversalité entre les services
- Accompagnement au changement : Cycle de sensibilisation (travail en mode projets, transversalité, optimisation des pôles d'excellence)

Affaires générales et secrétariat général :

- Fonction d'ordonnateur
- Préparation des opérations électorales

- Suivi du Conseil municipal
- Formalités liées au contrôle de légalité
- Projet de Citoyenneté (appels à projets et développer des nouvelles solidarités (Epicerie sociale et solidaire, ...))
- Coordination de la Commission « prospective et innovation » qui sera constituée au sein du Conseil municipal

Conseillère Territoriale

9^{ème} Adjoint — M. Philippe GOYHENECHÉ chargé du Pôle financier (finances, budget, contrôle de gestion)

Rendre vivante la démocratie locale

Pôle financier

- Création d'une cellule d'écoute et d'accompagnement social et financier pour les activités économiques et les entreprises.
- Soutien aux entrepreneurs et enjeux liés à la dynamique commerciale et au tourisme
- Création d'un point conseil budget (PCB)
- Recherche de subventions.
- Pilotage de la politique d'emprunt, tarification des services,
- Lien avec l'Association pour les réseaux économiques et financiers locaux et régionaux
- Suivi et commentaires des rapports trimestriels des services
- Rapports d'orientation budgétaire
- Développement et généralisation de la mise en œuvre du contrôle de gestion dans les services
- Recherche de nouvelles recettes financières : crowdfunding, fonds de dotation, ...
- Représentations :
 - suppléant à la Commission Locale des charges transférées (CLECT au Territoire)
 - auprès des Associations d'entrepreneurs (Vivre et entreprendre, ...)

Pôle d'animation pour la Démocratie Locale, les conseils de quartier et participation à l'action publique

- Etablir un dialogue permanent entre les citoyens et leurs élus de quartiers périodiquement (rencontres de quartier sur des sujets les concernant, débats publics, sondages, ateliers participatifs sur thématiques, café rencontres, ...).

- Garder le contact avec la population pour anticiper l'évolution des priorités à venir dans une organisation administrative nouvelle

10^{ème} Adjointe — Mme Pascale MARTINEAU chargée du Patrimoine municipal, des assurances, de l'accès au Droit, des politiques de prévention, du handicap et des associations d'intérêt intercommunal

- Elaboration et suivi des projets d'action dans le cadre de la politique de prévention et des addictions en liaison avec la Maison sociale, le CCAS, la Maison de la Famille
- Manifestation de sensibilisation sur les handicaps en liaison avec le 11^{ème} adjoint
- Tous Unis, Téléthon
- Relation et projets avec les associations spécialisées (Alzheimer, ...)
- Associations d'intérêt intercommunal :
 - Mission locale
 - Insertion
 - Habitat indigne
 - ...
- Représentante de la Ville au SIFUREP et au cimetière intercommunal de Valenton. En charge du cimetière communal de Nogent.
- Esthétique urbaine en liaison avec le 1^{er} et le 3^{ème} adjoint
- Conseillère de quartier en lien avec les 5^{ème} et 9^{ème} adjoint

11^{ème} Adjoint — M. Bernard RASQUIN chargé du lien social, du logement, des solidarités, des seniors, du handicap, de la santé et de l'intergénérationnel

Chargé des relations internationales

- Pôle d'excellence qui intègre pour les élus solidaires et la santé de nos aînés, Jacques LABESCAT, Conseiller délégué
- Partenaires du pôle :
 - Véronique DELANNET, 4^{ème} adjointe, Enfance-Education Jeunesse-Sport scolaire
 - Elisabeth BOSSETTI, Conseillère déléguée, « Autour du patient 94 » Projet Centre médical Jean-Luc MORETTI
 - Anicha RAMCHURN, Conseillère déléguée, accompagnement santé des résidents et futur Accueil de Jour
 - Laurent ESCURAT, Conseiller délégué, Handicap, Handisports

- Brigitte DE COMPREIGNAC, 14^{ème} adjointe, Renforcement du lien social et de la citoyenneté, promotion des liens intergénérationnels.

Aide à la parentalité

Pôle social, solidarité, seniors

- Ce Pôle social intègre les solidarités gérées actuellement par le CCAS en relations avec les services de Police Municipale et le secteur de la santé.

Lien social : actions en direction des seniors : CCAS et associations pour le développement des loisirs, sports, voyages, spectacles, bals, repas, ...

Création du café des seniors

Action intergénérationnelle avec la 14^{ème} adjointe.

Présidence de la Commission municipale des Affaires sociales et sanitaires

- Santé

Accès aux soins et Accueil de jour

« Autour du patient 94 » Centre médical Jean-Luc MORETTI

Gestion des handicaps avec le Conseiller délégué Handicap-Handisports

- Actions spécifiques seniors
 - En relation avec les autres pôles et délégations
 - Habitat : lien pôle urbanisme
 - Numérique : lien pôle numérique et communication
 - Déplacements et mobilité Lien voirie, transports
 - Sécurité : trottoirs, rues et routes sécurisés. Cambriolage, insécurité, lien Police Municipale.
 - Ecologie, environnement
 - Création de parcours piétons référentiels pour détente et fraîcheur, parcs et jardins
 - Lien environnement écologie
 - Sport – Activités physiques pour nos aînés
Créneaux et tarifs attractifs, lien sports CCAS / Centre nautique
 - Culture : accès facilités horaires, transports, tarifs adaptés

12^{ème} Adjointe — Mme Anne-France JACQUILLAT chargée des commerces de proximité, activités du centre-ville, des quartiers et des marchés alimentaires

- Création d'un forum du commerce nogentais avec les 1^{er} et 2^{ème} Adjointes
- Création de l'office du commerce nogentais (Présidence confiée à un professionnel tel que ratifié en Conseil municipal)
- Développement des liens avec les associations de commerçants, dans tous les quartiers,
- Participation aux Conseils de quartier

- Supervision de manifestations notamment de la braderie des commerçants ...

13^{ème} Adjoint — M. Thierry MORVAN chargé du pôle « Vivre Ensemble »

Vie associative, Citoyenneté, Sécurité publique, Mémoire vivante

Développement du Vivre Ensemble, dans le respect des droits et devoirs de chacun en coordination avec les autres secteurs de la Ville : la Jeunesse, les Seniors, la Culture, le Sport, la Lutte contre le logement indigne, les Handicaps, ...

Citoyenneté et intégration

- Accompagner les projets citoyens dans les domaines de l'emploi, du sport, de la culture
- Développer les solidarités au sein des quartiers en s'appuyant sur le tissu associatif local (lien avec le pôle solidarité)
- Favoriser la cohésion sociale par l'organisation de rencontres à thèmes
- Intensifier l'alphabétisation et l'accompagnement administratif
- Lutter contre toutes les formes de racisme et de discrimination
- Lutter contre les violences familiales et les violences faites aux femmes
- Développer le dialogue interreligieux avec les 1^{er} et 2^{ème} Adjoint
- Décentraliser les animations dans les quartiers
- Dialogue avec les associations
- Animer le Conseil des Présidents des clubs et des associations, en liaison avec la Ville
- Animer et réinventer le village des Associations
- Gérer solidairement les subventions et contrats d'objectifs avec les associations
- Développer le fond de dotation en lien avec le 9^{ème} Adjoint
- Utiliser en interassociatif le principe d'appels à projets
- Extension de la Maison des Associations Espace Simone VEIL

Sécurité publique

- Lutter contre toutes les incivilités en privilégiant le dialogue
- Développer le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance.
- Mettre en œuvre et poursuivre le développement de la vidéoprotection, encadré par la charte éthique
- Développer la coordination des relations entre Police Municipale et Police Nationale

Mémoire vivante

- Améliorer le rôle des Associations des Anciens combattants au sein de la collectivité
- Travailler en partenariat avec les écoles élémentaires, les collèges et les lycées, ainsi que le Pôle jeunesse (4^{ème} adjointe)
- Découverte du patrimoine militaire de la commune
- Organiser les cérémonies commémoratives

14^{ème} Adjointe — Mme Brigitte DE COMPREIGNAC chargée du renforcement du lien social, de la citoyenneté et de la laïcité

- Promouvoir avec les autres élus et notamment les 11^{ème} et 2^{ème} Adjoint, en partenariat avec le CCAS, le scolaire, les associations par des appels à projets intergénérationnels.
- Aide à la parentalité pour accompagner la place de l'enfant
- Action culturelle, mécénat social et économique
- Organisation de rencontres et de débats publics sur des thématiques choisies avec les 2^{ème}, 4^{ème} et 11^{ème} adjoints.

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Jacques LABESCAT

Conseiller Elus solidaires et humanistes en lien avec le 11^{ème} adjoint –
Président de la Commission extra-municipale sur les solidarités

Annie FERREIRA

Conseillère Petite Enfance, en lien avec le 4^{ème} adjoint

Jean-Louis BOILEAU

Conseiller aux solidarités, au logement social, en lien avec le 11^{ème} adjoint et chargé du quartier de plaisance
Vice-Président du CCAS. Suivi du PEPF plaisance

Rafika OUZENDJA

Conseillère aux sports en lien avec les 4^{ème} et 13^{ème} adjoint

Antoine GOUGEON

Conseiller Transports et mobilités en lien avec le 3^{ème} adjoint

Laurent ESCURAT

Conseiller aux handisports en lien avec les 4^{ème}, 10^{ème} et 11^{ème} adjoint

Elisabeth BOSSETI

Conseillère « Autour du patient 94 » Centre médical Jean-Luc MORETTI en lien avec le 11^{ème} adjoint

Dominique FAURE

Conseiller au Logement, au projet Marie-Curie et représentant au SAF 94 en lien avec le 11^{ème} adjoint et le Conseiller aux solidarités

Stéphane BITTON

Conseiller aux associations en lien avec le 13^{ème} adjoint

Joëlle VIDAL

Conseillère sports scolaires, jeunesse, en lien avec le 4^{ème} adjoint

Vanessa OUTMIZGUINE

Conseillère Aménagement urbain en lien avec le 1^{er} adjoint

Anicha RAMCHURN

Conseillère Pôle Santé en lien avec le 11^{ème} adjoint

Camille MAUDRY

Conseillère aux Eco-gestes, écologie et biodiversité en lien avec le 5^{ème} et le 6^{ème} adjoint

Article 4 : Les bons de commandes et les ordres de services seront signés par chaque Adjoint ou Conseiller municipal délégué, en fonction de leurs compétences.

Article 5 : Les décisions du Maire prises en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales par délégation du Conseil municipal seront signées par le Maire et, en cas d'absence ou d'empêchement du Maire, par les Adjointes et Conseillers municipaux délégués désignés ci-dessus.

Article 6 : Le présent arrêté prend effet à compter de sa transmission au contrôle de légalité, de sa publication et de sa notification.

Article 7 : Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cet arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la commune ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Melun. La juridiction compétente peut être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Article 8 : La Direction Générale de la Ville de Nogent sur Marne est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet du Val-de-Marne, et dont ampliation sera adressée à Madame la Trésorière Principale du Nogent-sur-Marne ainsi qu'aux intéressés.

Fait à Nogent-sur-Marne, le 16 octobre 2020


Jacques J.P. MARTIN

Maire de Nogent-sur-Marne

1^{er} Vice-Président du territoire Paris-Est-Marne&Bois

